

Des bassins de biodiversité



Les chouettes et les chauves-souris sont très sensibles au dérangement en période de reproduction. Les hirondelles, quant à elles, ré-utilisent leurs nids d'une année à l'autre. Tous méritent de faire l'objet de précautions spécifiques au moment de travaux.

CHARPENTES ET COMBLES

A préférer

- Aménager des chiroptières* dans les portes, lucarnes ou toitures
- Placer une bâche plastique sous des nids d'hirondelles de cheminées ou une colonie de chauve-souris afin de récupérer le guano, excellent engrais naturel lorsqu'il est dilué à 10% !



Chiroptières : Une simple fente dans un volet de lucarne ou pratiquée sur une toiture permet l'accès d'un grenier à une colonie de chauves-souris.

La mission Environnement du Parc saura vous préciser les endroits adaptés pour de telles installations, n'hésitez pas à la solliciter.

A éviter

- Il est inapproprié de :
- Traiter chimiquement les charpentes (cf. encadré ci-contre)
 - Fermer totalement l'accès aux greniers et charpentes

MURS ET FAÇADES

A préférer

- Conserver les vieux murets et les tas de pierre au pieds des murs
- Conserver des cavités et des aspérités (hors fissures structurelles) sur les façades et murets, notamment en partie basse
- Installer des nichoirs de substitution en façade ou dans les arbres à destination des chouettes (modalités d'installation à voir avec les techniciens du Parc)
- Maintenir végétaux et plantes grimpantes qui peuvent stabiliser les murs et jouer un rôle de régulation de l'humidité

A éviter

- Il est inapproprié de :
- Traiter chimiquement les murs et murets
 - Lisser les façades et faire disparaître tous les espaces interstitiels
 - Éclairer les façades utilisées par les chauves-souris (bouversement des rythmes biologiques)

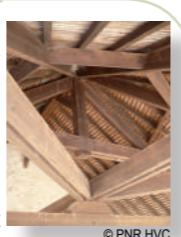
Dans tous les cas, afin de ne pas perturber les cycles des espèces présentes et pour ne pas risquer d'emprisonner un individu, les travaux devront être réalisés entre octobre et mars. Pensez à consulter un spécialiste !

Il vous faudra particulièrement être attentif au traitement :

- De l'ensemble formé par les combles, charpentes et toitures
- Des façades et murets

NE PAS TRAITER SYSTÉMATIQUEMENT

Vous trouverez dans vos combles une charpente en chêne, parfois en châtaigner ; les plus récentes seront en résineux. Bien que non traitées, ces charpentes nous sont souvent parvenues saines. Gardez-vous d'intervenir ! Le traitement de votre charpente ne doit être envisagé qu'en cas de risque avéré ou d'attaque effective.



Le danger pour la charpente viendra essentiellement des bouleversements thermiques et hygrométriques induits pas l'aménagement et l'isolation des combles. C'est donc à l'aération de ceux-ci qu'il faut apporter une attention particulière. Ce faisant, vous préserverez non seulement votre charpente mais également les colonies de chauve-souris qui pourraient y avoir trouvé un abri.

Si vous deviez traiter, n'intervenez qu'entre la mi-novembre et janvier, période où les chauve-souris ont regagné leurs quartiers d'hiver, et après avoir vérifié, avec le personnel du Parc, que la charpente n'abrite pas d'individus restés sur place. Il conviendra alors de choisir un produit non nocif et non odorant, en évitant les mélanges contenant des biocides ou fongicides de synthèse. Vous trouverez de nombreux traitements efficaces à base d'huiles naturelles, notamment de lin, ou minéraux, tels que les sels de Bore. N'hésitez pas à vous rapprocher de professionnels qui sauront vous conseiller.

MESDEMOISELLES !

Fidèles à leur site de reproduction, les hirondelles reviennent chaque année sur notre territoire après un long voyage en Afrique subsaharienne.

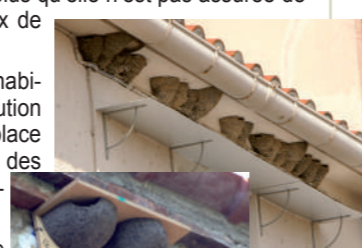
La destruction de leur nids est interdite et pour cause ! Façonné à partir de boue, de paille, mais aussi de crins ou de plumes selon ce que l'hirondelle trouvera, il est réutilisé chaque année. Sa reconstruction constitue une difficulté supplémentaire pour l'hirondelle après son long voyage, d'autant plus qu'elle n'est pas assurée de retrouver aisément des matériaux de construction.

Pour qu'elles et vous puissiez cohabiter en harmonie, il existe une solution très simple : laisser les nids en place et installer, juste en-dessous, des planchettes sur lesquelles tomberont les déjections (voir ci-contre).

En cas de ravalement de façade important, vous les aiderez en installant après les travaux des nids artificiels pour les Hirondelles de fenêtre en évitant les dessus de portes (problèmes de déjections et de matériaux de construction des nids). Les techniciens du Parc pourront vous accompagner dans votre démarche.

Et pour permettre aux Hirondelles rustiques d'accéder à leur lieu de nidification (étables, granges...), un accès aménagé dans une porte sera suffisante.

Enfin, dans tous les cas, n'intervenez qu'entre octobre et mars, période pendant laquelle nos voisines sont absentes !



Ci-dessus : Oreillard gris et colonie de Murins à oreilles échanquées.

Ci-contre : Nids d'Hirondelles de fenêtres sous un porche de ferme et Hirondelle rustique

Ci-dessous : Chouette effraie



ILS SONT AUSSI PRÉSENTS...

Laissons quelques instants chouettes, hirondelles et chauves-souris pour faire un petit tour d'horizon des hôtes réguliers de nos bâtisses : à ne pas confondre avec les souris ou surmulots, qui peuvent engendrer des désagréments, les musaraignes, insectivores, recherchent de la chaleur en hiver. Le Lérot vient y trouver un simple gîte. Aucun d'eux ne vous créera d'ennuis !

A l'extérieur, les murets sont le domaine du Crapaud alyte, du Lézard des murailles ainsi que de diverses plantes telles que des Sédums, la Valériane ou la Cymbalaire, autrement connue sous nom évocateur de Ruine de Rome. Prenez le temps de les observer !

La notion de Biodiversité représente la diversité des êtres vivants et des écosystèmes : faune, flore, bactéries et milieux mais également gènes, races y compris l'humain. Cette notion riche et complexe renvoie aux différentes interactions qui existent entre ces organismes, tout comme entre ces organismes et leur milieu.

QUI EST LÀ ?

Les combles, les granges, les caves ainsi que les murs et arbres à cavités seront particulièrement recherchés par les chauve-souris et diverses espèces d'oiseaux, tandis que mares, tas de bois et autres murets attireront amphibiens, reptiles et diverses plantes des milieux rocheux. Des espèces comme l'Hirondelle de cheminée ou encore la Chouette effraie ont même délaissé falaises et grottes pour nos toits et greniers !

Parmi ces habitants, trois méritent une attention particulière.

La chauve-souris

Plusieurs espèces sont susceptibles d'occuper les toitures, combles, caves ou encore volets. Citons la Pipistrelle commune, l'Oreillard gris, la Séroline commune mais aussi le Grand murin et les Rhinolophes. Inoffensives et discrètes, elles ne s'accrochent pas dans les cheveux comme le veut la légende. Puissants insecticides naturels, leur rôle d'auxiliaire pour l'Homme n'est plus à démontrer. Ainsi, la Pipistrelle commune est capable d'avalier jusqu'à 1500 moustiques au cours d'une nuit, soit un tiers de son poids !

Contactez la mission Environnement du Parc en cas de découverte d'une colonie.

L'hirondelle

Les effectifs de ces messagères du printemps ont très fortement diminué ces vingt dernières années. La destruction de leurs nids est interdite (art. L.411-1 du Code de l'Environnement). L'Hirondelle rustique s'installera dans les granges, étables ou garages, l'Hirondelle des fenêtres préférera les façades des bâtiments et nichera sous les corniches, avant-toits...

Tout comme les Chauves-souris, elles nous débarrassent d'une importante quantité d'insectes volants.

La Chouette effraie

La Chouette effraie trouve abri dans les combles, les granges ou dans les clochers des églises. Longtemps victime de préjugés populaires, elle est aujourd'hui davantage perçue comme un auxiliaire de l'agriculteur : grande consommatrice de petits mammifères (campagnols, souris, rats...), elle est vingt fois plus efficace qu'un chat !



POUR UNE BONNE COHABITATION...

Conserver tant que possible les arbres à cavités

Conserver les accès aux combles

Conserver des aspérités et des cavités sans conséquences pour la solidité du mur

Conserver les mares exemptes de poissons et d'espèces exotiques

limiter les dérangements causés par la faune

Hirondelles
Placer des planchettes anti-déjection sous les nids.
Placer des nids artificiels dans les zones moins sensibles.

Vous avez un poulailler...
La naphthaline constitue un répulsif efficace contre le renard et les mustélidés (fouines en particulier). En parallèle, un pavage posé au pied du grillage empêchera toute tentative d'excavation.

Nichoir

Placer des nichoirs sur les murs exposés et les arbres permet à des espèces cavicoles (Moineau domestique, Moineau friquet, Rougequeue à front blanc...) de se reproduire dans des secteurs pauvres en cavités naturelles.

Privilégier des bois massifs non traités.

Sécuriser les pièges mortels

Placer des grilles au sommet des gouttières, des poteaux creux et des avaloirs et des bâches de protection sur les piscines. Une planche ou un bâton sortant d'un bac ou d'un tonneau évitera les noyades.

Semences empoisonnées

Les semences empoisonnées, destinées à nous débarrasser de micro-mammifères considérés comme nuisibles, se retrouvent dans la chaîne alimentaire. Elles peuvent ainsi contaminer d'autres espèces telles que les chouettes, mais également nos animaux domestiques. Il faut donc éviter au maximum leur usage !